



**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**  
**DÉPARTEMENT DE GUADELOUPE**  
**COMMUNE DE TROIS-RIVIÈRES**

\*\*\*\*\*

**NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHÈSE**  
**DU**  
**CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU**  
**Jeudi 28 Février 2019**

\*\*\*\*\*

**1°) APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 NOVEMBRE 2018 (*Voir document joint*)**

**2°) DÉBAT SUR LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2019 DE LA COMMUNE (*Voir rapport joint*)**

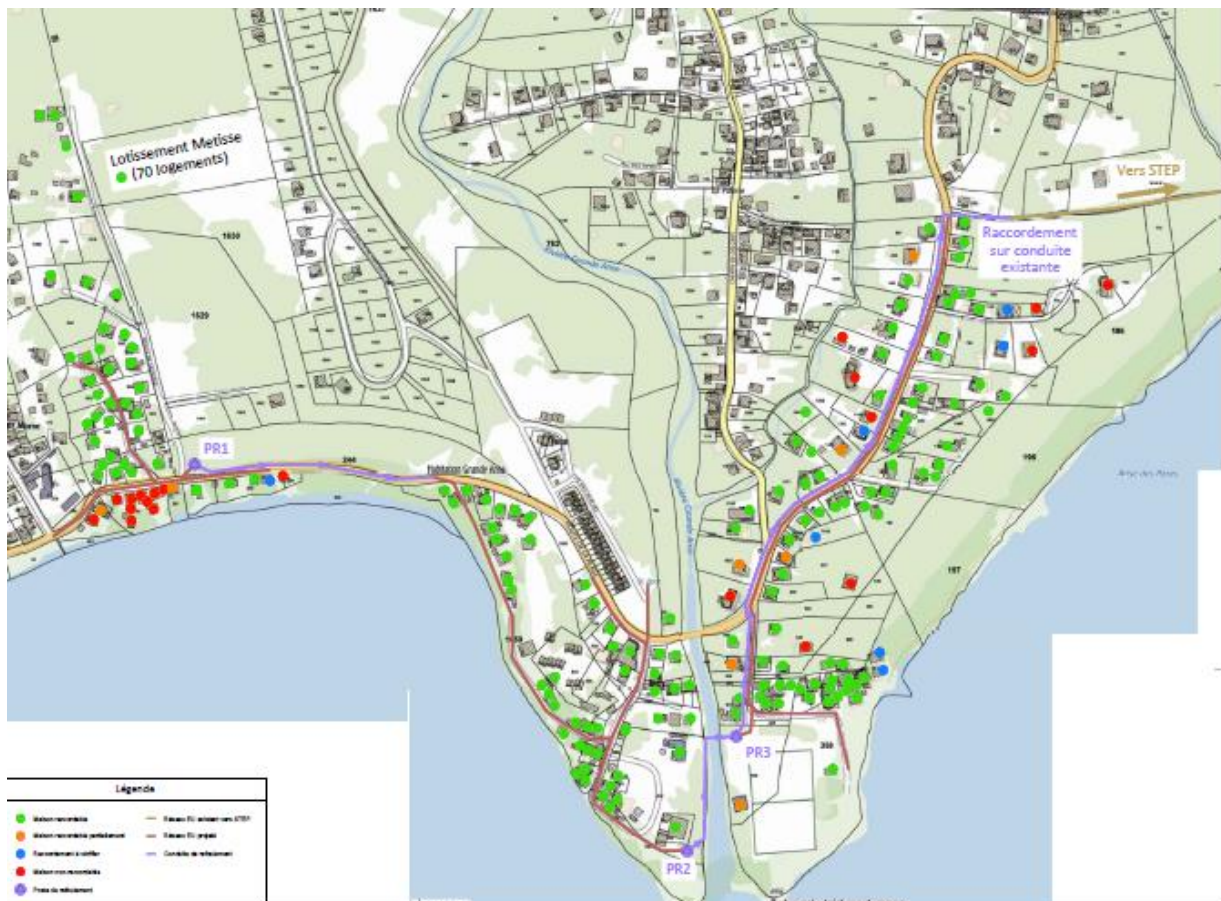
**3°) DÉBAT SUR LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2019 DES SERVICES DE LA RÉGIE DES EAUX ET DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF (*Voir rapport joint*)**

**4°) DEMANDE DE CONCESSION POUR L'UTILISATION DU DOMAINE PUBLIC MARITIME, EN DEHORS DES PORTS, POUR L'IMPLANTATION D'UN POSTE DE RELEVAGE DANS LE CADRE DES TRAVAUX D'EXTENSION DU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF DES EAUX USÉES DU SECTEUR DE GRANDE-ANSE**

Dans le cadre du projet des travaux d'extension du réseau d'assainissement collectif des eaux usées à Grand-Anse, il est prévu l'installation d'un poste de refoulement (PR1) sur la parcelle cadastrée AT 244 située sur le Domaine Public Maritime, au lieu-dit Route de la Plage à Grande-Anse Trois-Rivières.

Pour ce faire, il est nécessaire de procéder à la demande d'une concession d'utilisation auprès de la DEAL. La superficie requise de cette parcelle est de 30m<sup>2</sup>.

Ci-dessous, le plan faisant apparaître la situation de la parcelle concernée ainsi que celui du projet global :



Il est demandé au Conseil municipal d'autoriser le Maire à solliciter une demande de concession à la DEAL.

#### **5°) DEMANDE DE SUBVENTION DE LA J.T.R.**

Dans le cadre de la convention d'objectifs et de moyens renouvelée par délibération du Conseil Municipal n °13 du 5 juillet 2018, l'association Jeunesse Trois-Riviérienne (J.T.R.) sollicite par lettre datée du 11 février courant l'attribution d'une aide financière globale de 40 000 € pour lui permettre de mettre en œuvre son programme d'activité pour l'année 2019.

Pour rappel, l'association J.T.R. œuvre pleinement pour le développement sportif et culturel des jeunes sur le territoire communal au travers de la pratique de différentes disciplines sportives que sont le football, le hand-ball et le volley-ball.

La collectivité consciente des efforts de la J.T.R. tant sur le plan de la gestion que sur les résultats sportifs obtenus par la nouvelle équipe après restructuration, manifeste sa volonté d'apporter un concours financier à la structure.

#### **6°) QUESTIONS DIVERSES**

*Fait à Trois-Rivières, le 22 février 2019.*

**Le Maire**  
**Jean-Louis FRANCISQUE**